

## PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du lord chancelier du Royaume-Uni, qui se lit comme il suit:

Chambre des lords  
S.W. 1

le 11 mai 1967

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte d'une résolution qui a été présentée cet après-midi par le leader de la Chambre, comte de Longford, de la Chambre des lords, que cette dernière a adoptée *nemine dissentiente*.

Sincèrement vôtre,  
Gardiner

Voici le texte de la résolution dont il est question dans la lettre du lord chancelier:

JEUDI le 11 mai 1967

Il est ordonné, *nemine dissentiente* par les lords spirituels et temporels du Parlement assemblé, que la résolution suivante soit communiquée au Sénat du Canada, avec leurs souhaits chaleureux:

«Que cette Chambre félicite très sincèrement le Sénat du Canada à l'occasion de son centenaire et de la réalisation des espoirs prévoyants avec lesquels le gouvernement de la reine Victoria a présenté le bill de l'Amérique du Nord britannique dans cette Chambre en 1867, et qu'elle assure le Parlement et le peuple du Canada de son intérêt constant dans leur avenir et dans le maintien des liens étroits qui ont été scellés au cours des cent dernières années entre cette Chambre et le Sénat.»

Greffier,  
David Stephens.

Ordonné: Que la communication du lord chancelier et la résolution soient déposées sur le bureau.

L'honorable Président dépose sur le bureau un extrait du Rapport officiel de la Chambre des lords du Royaume-Uni, en date du 11 mai 1967, contenant le texte de la résolution ci-dessus et le débat à ce sujet, et demande qu'il soit imprimé en appendice aux *Débats* du Sénat de ce jour.

Il en est ainsi ordonné.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Brooks, C.P.:

Que l'honorable Président exprime à la Chambre des lords du Royaume-Uni les remerciements sincères et la reconnaissance du Sénat du Canada pour la résolution adoptée le 11 mai 1967 par la Chambre des lords, qui a adressé ses chaleureuses félicitations et ses meilleurs vœux au Sénat du Canada à l'occasion de son centenaire et qui a assuré le Parlement et le peuple du Canada de son intérêt constant dans leur avenir et dans le maintien des liens étroits établis au cours des cent dernières années entre le Sénat du Canada et la Chambre des lords.